

le Pays Fertois



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU
PAYS FERTOIS

www.cc-paysfertois.fr

Mars 2005 : n°9



Sommaire

- **Du nouveau pour le développement économique**
- **Le conseil a voté...**
- **Triez, économisez !** p. 2

- **Sortez, c'est le printemps...**
- **Bougez au son de l'air à La Ferté-sous-Jouarre**
- **Zoom sur... Saâcy-sur-Marne** p. 2-3

- **Le développement économique en Pays fertois** p. 3-4

■ Edito



Cette période de fêtes passée, il est temps pour notre Pays fertois de se tourner vers les projets qui vont occuper le devant de la scène de l'année 2005.

La Communauté de communes élargit ses services et amorce un virage plus économique pour prendre à bras le corps le développement du territoire.

Les actions importantes lancées en 2004 dans le cadre du contrat CLAIR avec le Conseil Général se poursuivront activement cette année. Les travaux de l'eau et de l'assainissement se poursuivront en 2005, ainsi que la poursuite des aménagements des abris-bus.

2005 sera aussi l'année de la signature du contrat de territoire, avec le Conseil Régional d'Île de France, suivie du lancement des chantiers prometteurs qui occuperont tous les esprits : nouvelles salles de sport sur le territoire, aménagement du Pôle social...

En mars, le budget 2005 sera voté par le conseil de la Communauté de communes. Cet acte essentiel de notre vie intercommunautaire nous concerne tous et sera mis à l'honneur dans le prochain numéro et consultable sur le site internet de la Communauté de communes dès sa parution.

Enfin, le mois de mai sera comme chaque année culturel et sportif avec le Festival du son de l'air à La Ferté-sous-Jouarre, la 3^{ème} édition du Triathlon Découverte du Pays fertois, et les 8 heures de natation...

Le printemps et sa période de renouveau sont dans l'air !

Jeannine BELDENT, présidente.

Le Pays fertois : le journal de la communauté de communes du Pays fertois

22, avenue de Rebaix - 77260 La Ferté-sous-Jouarre - info@cc-paysfertois.fr
Tél : 01 60 22 10 92 - Fax : 01 60 22 95 96

Directrice de la publication : Jeannine Beldent - Rédacteur en chef : Gérard Geist - Assistante de rédaction : Nathalie Binaux - Comité de rédaction : Edith Abeloo, Patrick Boisdron, Dominique Bosdure, Geneviève Busch, Gilbert Chatenoud, Anne-Marie Lacombe - Maquette : Signature Graphique, 01 49 29 43 20 - Impression : Le Reveil de la Marne - 4, rue H. Dunant 51204 Epernay Cedex - Ce numéro a été tiré à 12 000 exemplaires - Crédit photo : PhotoDisc



Du nouveau pour le développement économique !

Fabrice Acker, chargé de mission économie et tourisme a récemment pris sa place dans l'équipe de la Communauté de communes et s'est engagé dès à présent, avec Marie Richard, vice-présidente en charge du développement économique, dans les premières actions. Diplômé d'une maîtrise d'aménagement du territoire, d'un DESS « sports, tourisme et développement régional », il dispose d'une expérience dans les collectivités territoriales. Son rôle sera de favoriser l'implantation des futurs investisseurs et de consolider le tissu économique local. Il sera également en charge du développement touristique intercommunal.



F. Acker

Déchets : triez et économisez !

Si vous venez d'emménager en Pays fertois depuis le 1^{er} janvier 2005, contactez la Communauté de communes qui vous fournira un bac gris (pour les ordures ménagères) et un bac bleu (pour les emballages, papier, carton, plastiques). A compter du 1^{er} janvier 2005 et pour tous les habitants du Pays fertois, si l'un de vos bacs (gris ou bleu) est détérioré et rendu inutilisable, apportez-le à votre déchetterie la plus proche (Jouarre ou Saâcy) et venez en chercher un nouveau à la Communauté de communes.

En cas de vol de l'un de vos bacs, munissez-vous de votre dépôt de plainte pour vol, et venez en chercher un nouveau à la Communauté de communes.

N'oubliez pas de déposer vos bocaux, bouteilles et contenants en verre dans les 110 bornes à verre réparties sur le Pays fertois.

Pour les déchets verts, renseignez-vous dans votre mairie, mais sachez que leur collecte pour les communes concernées reprendra le 1^{er} avril.

■ Pourquoi triez nos déchets ?

Parce que leur collecte et leur traitement coûtent cher à la Communauté de communes, et que cette prestation se ressent dans notre taxe. Si le tri sélectif est rigoureux et bien fait par les habitants (tri systématique des déchets), la Communauté de communes perçoit une subvention d'Eco-Emballage destinée à encourager le tri sélectif. Si le tri est mal fait, cette subvention diminue, et la charge financière supportée par la Communauté de communes pour le tri sélectif a toutes les chances d'augmenter, et notre taxe avec ! En d'autres termes, trions pour ne pas payer plus !

■ Petit rappel des jours de ramassage des bacs bleus :

- La Ferté-sous-Jouarre, Bussières, Basseville, Reuil-en-Brie, Signy-Signets*, Ussy-sur-Marne et Saâcy-sur-Marne, le **MARDI**
- Citry, Jouarre, Luzancy, Méry, Nanteuil, Pierre-Levée, Sainte-Aulde et Sept-Sorts, le **VENDREDI**
- Chamigny, Changis, Saint-Jean-Les-Deux-Jumeaux, Sammeron, le **MERCREDI**.

* à compter du 15 mars, Signy-Signets change de jour de ramassage : le MARDI au lieu du vendredi.

■ Déchets toxiques : ayez le réflexe

Kangourou !

Pour vous débarrasser de vos déchets toxiques (les produits sur lesquels figurent une image sur un carré orange), sans nuire à l'environnement, ayez le réflexe de les apporter au service Kangourou. Une camionnette stationne sur la place de l'Hôtel de Ville à La Ferté-sous-Jouarre les vendredis 28 janvier, 25 février, 25 mars, 22 avril, 27 mai, 24 juin, 22 juillet, 23 septembre, 28 octobre, 25 novembre et 23 décembre.



Le conseil a voté...

Pour repousser le renouvellement du contrat d'affermage pour l'eau potable et celui pour l'assainissement au 31/12/2005. Il s'agit, pour l'eau potable, de prendre en compte les futurs travaux pour l'amélioration de la qualité de l'eau par la mise en place d'une unité de traitement et, pour l'assainissement, de choisir définitivement la technique de traitement qui sera retenue pour la future station d'épuration de Changis-sur-Marne.

Pour attribuer le marché pour la réalisation de la 4^{ème} tranche des travaux de mise en séparatif et de création de réseaux des eaux usées pour le centre bourg de Jouarre, travaux prévus pour le printemps 2005.

Journée découverte des activités sportives de pleine nature, le 16 mai.

Cette journée fera bénéficier les élèves de 5^{ème} du collège de la Rochefoucauld d'activités « pleine nature » (Kayak, tir à l'arc, jeux aquatiques...). La Communauté de communes s'associe à cette journée en mettant à disposition ses équipements sportifs (gymnase de la Rochefoucauld et la piscine intercommunale) et deux éducateurs sportifs.

« Chemins faisant », regards sur le Pays fertois, une initiative qui voit loin...



« Chemins faisant », une initiative de l'Acif financée par le Conseil général, a présenté une exposition de photographies du Pays fertois lors de la soirée des vœux du centre social. Au fil des randonnées sur le territoire, un groupe de 9 stagiaires a immortalisé l'essence de notre territoire : arbres, pierres, rivières et biches côtoient les fermes briardes

et les pigeonniers, sous une lumière naturelle et hivernale poétique : autant de points de vue différents, autant de « regards sur le Pays fertois », titre choisi pour l'exposition. L'aventure s'est poursuivie au centre culturel Christiane Peugeot à Paris.

Contact à l'Acif: Eric Pottier: 01 60 22 19 19

SORTEZ, C'EST LE PRINTEMPS !

Le « Musée de la civilisation paysanne », anciennement Musée briard ouvre ses portes le 1^{er} avril 2005

Après cette fermeture hivernale, le musée briard a déménagé sa collection d'objets entièrement restaurée et remise en valeur, au 1^{er} étage de l'Office de Tourisme de Jouarre. Des objets, datant du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle qui résument admirablement les traditions de notre région: peintures, gravures, outils...autour de plusieurs grands thèmes : la maison et le foyer, le costume, l'enfance, l'agriculture, l'artisanat et les vieux métiers comme la meulerie.

Renseignements : 01 60 22 64 54.

Office de Tourisme de Jouarre

La Charretterie - Rue de la Tour - 77 640 JOUARRE



Les 8 heures de natation



La piscine intercommunale propose comme tous les ans, à tous ceux qui le souhaitent, les 8 heures de natation. Pour séduire petits et grands, des démonstrations de canoë-Kayak, des animations gratuites pour les futures mamans, bébé club, et aquagym ponctueront cette journée consacrée aux activités aquatiques. Venez nager gratuitement aussi longtemps que vous le voudrez ou pourrez, pour tenter de battre le record de l'année dernière : 300km ! Les 8 heures de natation réinventent le record de natation !

Le samedi 5 mars de 10h à 18h à la piscine du Pays fertois, avenue de Rebais à la Ferté-sous-Jouarre. Entrée libre et gratuite.

Le samedi 5 mars de 10h à 18h à la piscine du Pays fertois, avenue de Rebais à la Ferté-sous-Jouarre. Entrée libre et gratuite.

3^{ème} Triathlon Découverte en Pays fertois : le 3 avril 2005, de 10h à 12h.

400 mètres de natation, 6 kilomètres de VTT et 3 kilomètres de course à pied. Coupes et lots divers seront remis aux vainqueurs.

Bulletin d'inscription disponible à la Communauté de communes du Pays fertois et à la piscine du Pays fertois à partir du 12 mars jusqu'au 2 avril.

Participation : 5 € licenciés de la FFTRI, 10 € non licenciés.

Renseignements : 01 60 22 10 92 ou 01 60 22 10 44



De Chamigny à Constantino ; sur les traces d'un agent secret du siècle des lumières



La Communauté de communes accueillera le samedi 23 avril à 17h une conférence un peu spéciale. L'historien hongrois, Ferenc Tóth nous

livrera une analyse des mémoires du baron de Tott, originaire de Chamigny, sur les Turcs et les tartares. Témoignages romanesques d'une vie d'aventures, description des sociétés orientales, analyses philosophiques et politiques du déclin de l'empire ottoman sont autant de facteurs du succès que connurent ces mémoires lors de leur première édition... en 1784 ! A l'occasion de leur réédition en français s'offre une opportunité unique de découvrir une histoire riche sous un éclairage contemporain.

Salle du conseil de la Communauté de communes, 23 avril à 17h, entrée libre.

Contact : Service culture et communication : 01 60 22 10 92

Bougez au son de l'air à La Ferté-sous-Jouarre !

Organisé par le collectif Kalifuda et la Ville de La Ferté-sous-Jouarre, la 1^{ère} édition du festival du son de l'air accueillera une quinzaine de groupes et d'artistes, vedettes confirmées de la scène française ou talents locaux en plein devenir qui se succéderont pendant ces journées à

travers des courants musicaux aussi variés que le rock, l'électro, le reggae ou le jazz. Des animations artistiques devraient ponctuer ce rendez-vous et un tremplin musical du Pays fertois permettra de jeunes talents de faire l'ouverture d'artistes plus confirmés. Un rendez-vous incontournable du printemps et un événement majeur à ne surtout pas manquer ! Renseignements : www.le-sondelair.free.fr



Zoom sur.... Saâcy-sur-Marne

Village de 1717 habitants situé à l'extrême est de notre Pays fertois, Saâcy-sur-Marne dont l'origine latine, *saccius* signifie « mis dans un sac », se situe dans une des célèbres méandres de la Marne et dans l'aire de délimitation de l'appellation champagne, dont elle peut s'enorgueillir avec deux autres communes, Nanteuil-sur-Marne et Citty.

Un peu d'histoire...



la rue du Pont en 1910

L'occupation du territoire date, d'après les vestiges archéologiques, du Néolithique. Très tôt, la terre seigneuriale de Saâcy fut donnée par l'évêché de Meaux à l'abbaye de Jouarre. L'abbesse

en conservera la suzeraineté jusqu'à la Révolution. Au temps de la Ligue, Saâcy était peuplée de nombreuses familles protestantes et ce, jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. En 1729, la peste sévissait, annoncée par le drap mortuaire qui flottait sur le clocher comme « le drapeau de la mort ». Cette épidémie est commémorée tous les 3 juin par un pèlerinage. Le village de Saâcy-sur-Marne est, au XIX^{ème} siècle, en plein essor et s'organise autour d'une rue principale bordée de belles maisons bourgeoises des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Derrière les bâtiments se trouvent quelques cours intérieures avec leur porche et leur sol irrégulier.

L'église...

La construction de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste remonte au XII^{ème} siècle par les arcades romanes de la grande nef. Le tri-



plet de l'abside et les quatre travées ogivales très pures de la nef seraient du XIII^{ème}. Le clocher (beffroi) en cour de restauration est de style roman.

Les lavoirs

Il reste deux lavoirs, celui de la Deuil et celui de Chantemanche en très bon état, alimenté par la Dhuis. Les bois et les sentes qui bordent les vignes et « le chemin de la Dhuis » offrent de merveilleuses promenades.



lavoire de Chantemanche

le développement économique en Pays fertois

La Communauté de communes dispose d'une compétence pour le développement économique

et touristique d'intérêt communautaire, qui prend aujourd'hui un nouvel essor : en effet, elle vient de recruter un développeur économie et tourisme, qui, avec Marie Richard, vice-présidente en charge du

développement économique

permettra de favoriser

l'implantation des entreprises et de valoriser le tourisme en Pays fertois. Le territoire offre

aujourd'hui un nouveau visage

dynamique et innovant, pour les entrepreneurs. Ce dossier se propose de présenter quelques étapes pour la création d'une entreprise et les structures qui peuvent intervenir dans la définition d'un projet, comme dans sa réalisation matérielle et financière.

Accompagner les initiatives

> Ma petite entreprise...

■ 1- Définir son projet



- Réfléchir au caractère innovant de son idée
- Cibler la clientèle
- Cerner ses compétences et ses motivations
- Définir son potentiel de financement

Une idée peut-être discutée avec ses proches et son entourage, pour savoir si elle leur semble viable, et pour tester aussi sa propre motivation.

■ 2- Analyser sa clientèle potentielle

- Définir les besoins et les habitudes de sa clientèle
- Repérer ses concurrents directs et indirects
- Identifier les contraintes et les avantages du secteur choisi et lieu choisi pour son implantation

■ 3- Organiser sa démarche

- Définir l'organisation de son activité et les moyens nécessaires au projet
- Elaborer un plan de financement en calculant votre calendrier de rentabilité
- Choisir un cadre juridique
- Rechercher des subventions et des aides à la création d'entreprises

■ 4- Constituer son business plan

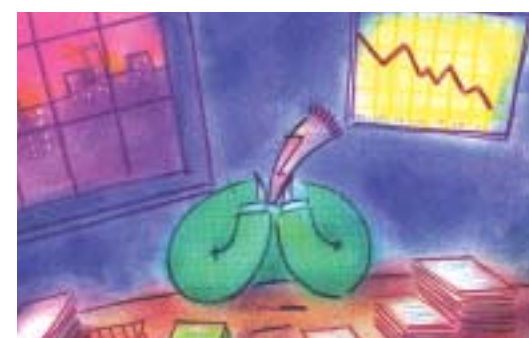
- Présenter son parcours, ses motivations et son projet
- Son étude de marché, son plan de financement
- Sa stratégie de développement et ses prévisions financières

■ 5- Réaliser une étude juridique

- Travailler seul ou avec un associé
- Être salarié ou pas
- Mettre ou non en garantie de l'activité professionnelle ses biens personnels

■ 6- Se lancer dans l'aventure !

- Remplir et déposer ses demandes de financement
- Se lancer dans les démarches administratives de création de son entreprise
- Choisir ses locaux
- Définir ses orientations commerciales
- Composer son équipe



Qui peut vous conseiller ?

L'agence Seine et Marne Développement du Conseil Général a mis en place un réseau d'orientation et d'informations pour les entreprises et les porteurs de projets de Seine et Marne :
 « Idée 77 » au 01 64 100 100. Elle a également édité le « Guide du créateur d'entreprise en Seine et Marne », mis à jour en partenariat avec le réseau de la création d'entreprises, disponible dans tous les relais d'accueil aux porteurs de projets.



Carnet d'adresses

■ AFILÉ77

(association pour le financement d'initiatives locales pour l'emploi)
 19, rue du Général Leclerc
 77 100 Meaux
 Tél : 01 64 34 92 41
 Email : meaux@afile77.org
 Contact : Madame Florence Rigault et Monsieur Pierre Auriau

■ ANPE (Agence Nationale pour l'Emploi)

(Conseils, accompagnement, formation)
 Résidence Schuman
 16, rue Gaston Monerville
 77 337 Meaux cedex
 Tél : 01 60 09 96 30
 ou
 Rue Salomon de Brosse
 77 527 Coulommiers cedex
 Tél : 01 64 75 69 79

■ ANVAR

(aide pour les créateurs d'entreprises innovantes)
 15, rue Cité Malesherbes
 77 009 Paris
 Tél : 01 44 53 76 00
 Fax : 01 45 26 09 68
 www.anvar.fr
 Contact : Madame Chantal Vallade

■ Boutique de gestion de Lagny

(conseil et formation destinée aux créateurs et repreneurs d'entreprises, avant et après création)
 41/51 rue Jacquart
 77 400 LAGNY SUR MARNE
 Tél : 01 64 30 46 58
 Email : info@bg77.com

■ Chambre de commerce et d'industrie de Meaux

(Service création d'entreprise)
 12, boulevard Jean Rose
 BP 216 77 104 Meaux Cedex
 Tél : 01 64 36 32 43
 Email : c.perreau@meaux.cci.fr
 Contact : Madame Charlotte Perreau

■ Initiative77

(Accueil, accompagnement méthodologique et technique à la création de son propre emploi)
 Antenne de Meaux
 19, rue Général Leclerc
 77 100 Meaux
 Tél : 01 60 44 06 66

■ Seine et Marne Développement, agence pour le développement économique

(Centre diagnostic Cap Entreprise (diagnostic, formations, conseil et suivi), agréé par la Région Île de France)
 Hôtel du Département
 77 010 Melun Cedex
 Tél : 01 64 14 19 00
 Fax : 01 64 14 19 29
 Email : smdev@seine-et-marne-invest.com
 www.seine-et-marne-invest.com

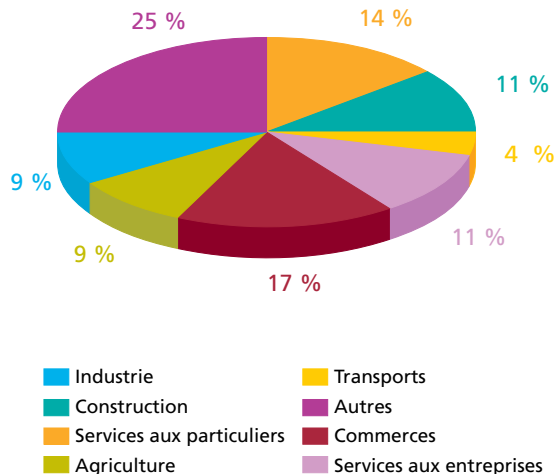
Contact en pays fertois

En 2004, 1323 entreprises étaient recensées (tout secteur d'activités confondues) sur le territoire avec une forte concentration à La Ferté-sous-Jouarre, Jouarre et Saâcy-sur-Marne.

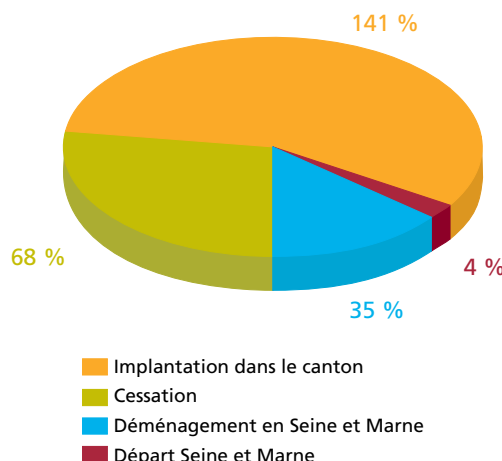
Si vous souhaitez connaître le secteur d'activités de votre future entreprise, en savoir plus sur les zones d'activité en Pays fertois, vous renseigner sur les démarches et les aides pour la création d'entreprises, contactez le service économie et tourisme de la Communauté de communes.
 Contact : Fabrice Acker au 01 60 22 10 92.

Vous venez de créer votre entreprise, faites-vous connaître auprès du service économie et tourisme de la Communauté de communes du Pays fertois.

Déclinaison par secteur d'activité des 1323 entreprises du Pays Fertois en 2003



Implantation et cessation des établissements du Pays Fertois pour l'année 2004



> Créer un hébergement touristique en milieu rural.



Vous habitez dans une commune rurale de moins de 3000 habitants et vous disposez :

- D'une maison inoccupée
- D'un bâtiment à restaurer
- D'une vieille grange
- De pièces inoccupées
- De greniers aménageables

Vous cherchez à :

- Obtenir un revenu complémentaire
- Restaurer et valoriser votre patrimoine
- Aménager ou construire pour vous ou vos enfants une maison pour l'avenir
- Bénéficier de l'enrichissement et de l'ouverture d'esprit que procurent les contacts
- Contribuer au maintien de l'activité rurale

Vous pouvez créer :

- Un gîte rural : résidence de vacances, louée en général à la semaine, et offrant le calme et l'indépendance à une ou plusieurs familles. Un jardin et une cheminée en sont deux éléments très appréciés. Jusqu'à 11 433 € de subventions par gîte peuvent vous être accordées
- Une chambre d'hôtes : chambre avec salle de bain ou salle d'eau et WC, chez l'habitant, louée à la nuitée, et donnant lieu au service d'un petit déjeuner. Jusqu'à 2286 € de subventions par chambre peuvent vous être accordées

Le succès de ces types d'hébergements n'est plus à démontrer.

Renseignements :

- Service économie et tourisme de la Communauté de Communes du Pays Fertois : Mr Fabrice ACKER au 01 60 22 10 92
- Association pour le développement du tourisme rural (ADTR) : Mme Catherine BOUSSI-ASTIER au 01 60 39 60 39

